



"Le Hameau des Pins"

PLAN DE COMPOSITION

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 6 (CC47) (Géoréférencement Teria) | Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969 | Echelle : 1/250

A	Avril 2023	Dépôt de la demande de Permis d'Aménager	TH	N° : PA 4
B				Dossier : 221021
C				Fichier : 221021-C
D				Plan imprimé le : 24 avril 2023
E				
F				
G				
H				

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.
4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER
☎ : 05 46 34 13 24
✉ : laroche@siteconseil.fr - www.siteconseil.fr



A n° 273
M. et Mme CORNUAULT Pierre



A n° 272
M. et Mme CORNUAULT Pierre



A n° 57:
Mme VINET D

A n° 572
Indivision RENAUD / GUILLE

A n° 369
Mme MOINIER Nathalie

A n° 529
M. et Mme LE DANVIC Jean-Christophe

A n° 530
M. et Mme PELLETIER Cyrille

A n° 528
M. TINARD Francis

A n° 531
Indivision DEUX / CHAPUIS

A n° 527

A n° 532
Mlle LETTE Serge

A n° 526

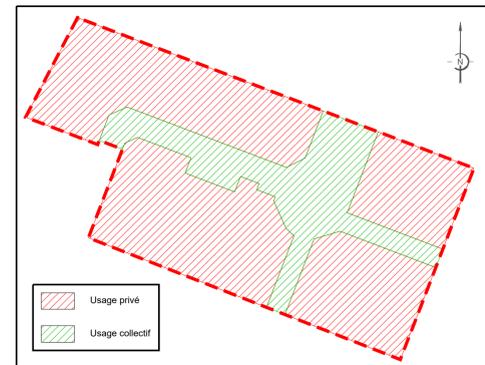
Les superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots

LÉGENDE

- Emprise du Permis d'Aménager
- AMÉNAGEMENT
 - Limite parcelle
 - Numéro parcelle
 - Surface parcelle
 - Cotation parcelle
 - Revêtement de surface
 - Résine
 - Pavés engazonnés
 - Banc en bois
 - Table de pique nique
 - Terrain de pétanque
 - Réciprocité agricole (100m) non constructible selon le PLUi actuellement en vigueur et pouvant évoluer
 - Noue
 - Candélabre (emplacement et nombre de principe)
 - Cote altimétrique projet
 - Sens de circulation
- STATIONNEMENT ET ACCÈS
 - Deux places de stationnement fixes non couvertes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
 - Place de stationnement visiteurs
 - Place de stationnement PMR
- VEGETATION
 - Zone engazonnée
 - Haie bocagère plantée par l'acquéreur
 - Arbre ornemental
 - Arbre type 1
 - Massifs bas mixtes avec arbustes / vivaces graminées / couvre sol (h maxi : 1m)
- RÈGLES D'URBANISME
 - Zone non aedificandi
 - Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction avec alignement possible (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)

REPARTITION DES USAGES

Echelle : 1/2000



LE PROJET DANS SON CONTEXTE

Echelle : 1/2000



PLUi

Echelle : 1/5000

